

Recherche documentaire et copié-collé Où en est-on ?

Les enseignants déplorent volontiers le recours par les élèves à du copier-coller lors de recherches documentaires sur internet. Et pourquoi le déplorer forcément ?

Quelques points de vue sur le sujet.

Jacques Brunet, professeur de français retraité :

Grâce à tout moteur de recherche, tous les copiés-collés sont décelables en quelques clics.

Patricia Quinsac, professeur de français, lycée du Mirail, Toulouse :

J'avoue que je me sers de Google pour vérifier l'authenticité douteuse de certaines phrases trouvées dans des travaux d'élèves ou même des TPE. Cela me désole et je me demande bien où ça cloche pour qu'il y ait cette tentation permanente de présenter comme sienne la pensée de quelqu'un d'autre...

Jacques Brunet :

Si j'avais eu Google de mon temps, il me semble que je l'aurais utilisé AVEC les élèves, de façon ludique si possible, pour désamorcer le problème. Et puis retrouver l'auteur oublié d'une citation, c'est formidable. Et retrouver où un prof a pompé son cours magistral, quelle joie ! Tout cela est à relativiser. La création ne part jamais de rien.

Le collégien Rimbaud a plagié Sully Prudhomme : dans le BO de l'Académie de Douai (15 avril 1870), paraissait une traduction de *l'Invocation à Vénus* (début du *De rerum natura* de Lucrèce), sous la signature de A. Rimbaud, externe au collège de Charleville, entièrement pompée sur une traduction récente de Sully Prudhomme, mais améliorée par "d'excellentes corrections", souligne l'édition de la Pléiade..

Sans parler de plagiat, il y a les souvenirs, les allusions. Ce que les linguistes actuels appellent l'intertextualité, je crois. De quoi bien s'amuser. Merci Google.

Gérard Clabé, professeur d'histoire-géographie, lycée Elie Faure, Lormont :

Ce que je vois c'est que le réflexe de chercher sur internet s'est imposé mais qu'il n'induit plus forcément des «copiés-collés» comme si l'aspect «magique», «service clé en main» était dépassé. Je crois que les élèves utilisent désormais la recherche sur internet avec plus de vigilance, en tous les cas ils reconnaissent assez facilement désormais qu'une recherche ça ne peut pas être seulement du «copié-collé». Pour le dire autrement, je crois que l'utilisation de l'internet par les élèves s'est banalisée, que l'outil est cerné, avec ses qualités et ses défauts. Du coup les exigences pédagogiques ne sont plus autant écrasées par la technique et l'aveuglement que produit assez souvent la «modernité».

Jacques Brunet :

J'apprécie l'obligation faite aux élèves de citer les sources et références dans leur TPE. Quant à l'utilisation des guillemets pour les citations, j'ai constaté qu'elle progresse.

Voilà quelques réflexions pour interroger notre position à l'égard du copié-collé.

Qu'en pensez-vous ?

Vous pouvez nous écrire à Lucien.Buessler@wanadoo.fr ou patricia.q@free.fr